

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

18 décembre 1916.

Le gouverneur de Bruxelles a levé l'arrêté obligeant les Bruxellois à être rentrés des 7 h. 1/2 du soir. A partir de ce jour, nous rentrerons à l'heure qui nous plaira, mais les magasins devront être fermés à 7 heures et les cafés, théâtres, cinémas, à 10 heures du soir.

Je regrette l'ancien régime : il convenait mieux à la capitale d'un pays en deuil.

(page 164)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Note de Bernard GOORDEN.

Pour cet arrêté (et l'origine de la « *punition* »), voir notamment **50 mois d'occupation allemande** du 20 novembre 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161120%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>